

Requalifier par le végétal

les espaces non bâtis

Les espaces non bâtis peuvent être diversement plantés d'arbres et d'arbustes contribuant à la caractérisation des espaces et des ambiances.

Les arbres présents dans ces espaces appartiennent à des espèces différentes et présentent des états sanitaires et esthétiques variables, généralement liés à des pratiques d'entretien mal adaptées. Le mauvais état d'un certain nombre d'entre eux participe à un ressenti et une perception plutôt négatifs de ces lieux. Il en résulte qu'ils sont peu ou pas occupés.

"Chaque lieu peut devenir le plus bel endroit du monde" (Pascal Cribier)

Parce qu'il n'y a pas de raisons de croire que cette phrase ne pourrait s'appliquer à nos espaces vécus quotidiennement, cet exercice propose de relever le défi en réfléchissant à une requalification par le végétal d'un espace non bâti peu ou pas planté.

L'exercice compte quatre parties :

1. Etat des lieux / bilan
2. Bilan sanitaire et esthétique des arbres présents
3. Etablissement d'un cahier des charges
4. Proposition de replantation

1- Etat des lieux / bilan

Etablir un état des lieux / relevé des plantations actuelles pour l'ensemble de l'espace choisi :

- situer sur le plan les arbres et arbustes existant actuellement ; les arbrisseaux (et autres petites plantes) les plus importants et/ou intéressants seront aussi indiqués ; donner un numéro à chacun pour un repérage facile dans la suite de l'exercice ;
- identifier les espèces en établissant pour chaque arbre et arbuste une fiche avec les éléments sur lesquels s'appuie l'identification ;

- définir une représentation graphique pour chaque espèce ;
- estimer les dimensions (hauteur et envergure des houppiers) pour chaque arbre et arbuste.

2- Bilan sanitaire et esthétique des arbres présents

- quel est l'état sanitaire des arbres ?
- quel est l'état esthétique des arbres ?

Les informations sont ajoutées aux fiches précédemment établies : description accompagnée de photos ou croquis.

3- Etablissement d'un cahier des charges

Pour compléter l'état des lieux, on ajoutera un "portrait" de l'espace : comment le caractériser ? quelles sont ses ambiances et ses paysages éventuels ? quels sont les usages et pratiques qu'il accueille ?

Les informations recueillies précédemment sont utilisées pour formuler des recommandations : quels seraient les arbres à supprimer ou à conserver, pour quelles raisons (sécurité, état sanitaire, état esthétique) ?

Ce cahier des charges doit également lister les contraintes et les besoins dont le projet devra tenir compte :

- état des sols et sous-sols, présence de réseaux...
- accessibilité handicapés
- accessibilité véhicules (livraisons...) : localisation, dimensions, revêtements...
- accessibilité pompiers (voies d'accès, dégagement des façades...)
- contraintes de voisinage (issue de secours de l'école voisine, distances de plantation, vues, ombre...)
- zones d'ombre
- zones de fort ensoleillement
- maintenance et entretien (quels sont les moyens disponibles ? par qui ?)
- arrosage
- éclairage
- mobilier (état des lieux et besoins)
- protection des végétaux
- usages
- réglementations

4- Proposition de replantation

Il s'agit maintenant, en tenant compte de tout ce qui précède, de proposer un projet susceptible de requalifier l'espace étudié : sans se limiter au végétal, les propositions donnent toutefois une grande importance à l'identité végétale et aux ambiances souhaitées.

Le choix des arbres est argumenté, s'appuyant sur le "catalogue" constitué à partir des visites et observations faites durant les visites de jardins et arboretum : les végétaux choisis doivent présenter un intérêt automnal. Les autres saisons ne sont pas à ignorer ou négliger pour autant. Il faut également tenir compte des problèmes constatés afin de ne pas les reconduire.

La proposition est présentée sous forme d'une esquisse : plan + 2 coupes minimum + quelques croquis d'ambiance pour chaque secteur, le tout accompagné d'une note d'intentions qui explique le projet et la démarche. L'esquisse est à dessiner à la main, en s'appuyant sur les plans, coupes et façades fournis.

Pour cette année 2018-2019, le site pour ce projet de replantation est la cour d'entrée de l'école.

Le contexte est celui des récents travaux (automne 2017 et hiver 2018), du remplacement des arbres abattus en février, et de la célébration des 50 ans de l'école. Le projet propose donc, entre autres, la plantation d'un (ou plusieurs) arbre(s) qui sera (seront) symboliquement plantés à l'automne 2019 pour clore cette année anniversaire.

L'ensemble du travail est réuni dans un dossier rendu au format numérique.

Pour la présentation finale, vous élaborez trois affiches au format A1 et une maquette au 1/100.

L'organisation des affiches est la suivante :

- 1- Présentation des intentions en relation avec l'état des lieux
- 2- Présentation globale de la proposition
- 3- Focus sur "l'Arbre des 50 ans!"

Attention ! les affiches sont une synthèse qui ne présentent pas nécessairement toutes les informations et tous les éléments présents dans le dossier. Il faut donc sélectionner ce qui exprime le plus efficacement votre proposition.

Remarque : les documents relatifs aux étapes 1 et 2 de l'exercice ont été produits l'an dernier. Ils sont à votre disposition dans le dossier OneDrive. N'hésitez pas à les consulter et à les utiliser pour argumenter votre proposition.